

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 27 FEVRIER 2014

L'an deux mil quatorze le 27 février 2014 à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASLY, régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Yves GAUQUELIN, Maire.

Etaient présents : M. PENVERN - M. PORET - M. BERGHMAN - M. LEGRAND - Maires adjoints

M. MARIE — Mme RONCO - Mme AMAR- Mme LEPETIT – Mme RICHARD -

Absents excusés : Mme BERCERON – M. DUCAMP -

Absents : M. FERREY - M. VAUVERT

Secrétaire de séance : M. Denis PENVERN

ORDRE DU JOUR

Compte Administratif 2013

Secrétariat de mairie : temps de travail

Délibération photocopies

Chemin du Goulet : plan d'alignement

Rapport annuel d'activité 2012 du Syndicat des Eaux

Questions diverses

Organisation des Elections

COMPTE ADMINISTRATIF 2013

Pour l'examen du compte administratif 2013, le Maire se retire.

Le Conseil municipal est présidé par M. PENVERN Denis.

Section de Fonctionnement

DEPENSES	Réalisé	408 241.90
<i>RECETTES</i>	Réalisé	420 293.48
	Excédent N-1	+ 150 271.61
Excédent de	clôture	162 323.19

Section d'Investissement

DEPENSES	Réalisé	139 165.56
RECETTES	Réalisé	56 773.84
	Excédent N-1	+ 222 031.41
Excédent de	clôture	139 639.69

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif 2013.

COMPE DE GESTION DU RECEVEUR MUNICIPAL

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de Gestion 2013 du Receveur, dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures du compte administratif 2013.

SECRETARIAT DE MAIRIE – TEMPS DE TRAVAIL

VU le surcroît de travail constant du secrétariat de mairie composé actuellement de 2 emplois administratifs : un poste à 35h + un autre poste à 5h soit un total de 40h/hebdomadaire ;

VU l'augmentation du nombre d'habitants = 1159 en 2013 ;

VU le courrier du second personnel administratif, actuellement à temps non complet, acceptant une augmentation horaire statutaire ;

Le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Approuve le principe d'une augmentation de 8 h de la durée hebdomadaire de travail du 2^e poste administratif de la mairie,
- Autorise le maire à saisir le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion en vue de cette modification
- Considérant l'urgence, accorde dès à présent des heures complémentaires, à concurrence de ces 8h/semaine, dans l'attente de l'avis du C.T.P., lesquelles seront payées sur présentation d'un certificat administratif mensuel.

PHOTOCOPIES FOURNIES PAR LA MAIRIE

Vu les demandes de reproduction de documents administratifs ou privés, par voie de photocopies en nombre, réclamées en mairie de plus en plus fréquemment,

Vu le tarif moyen autorisé par les textes en vigueur s'appuyant sur le coût de revient des reproductions,

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le tarif de 0.20 €/photocopie pour toutes les demandes en nombre conséquent, hors dossier d'aide sociale. Le recouvrement se fera par l'intermédiaire d'un titre de recettes.

CHEMIN DU GOULET – PLAN D'ALIGNEMENT

Vu le plan d'alignement du Chemin du Goulet établi par le Cabinet LANDRY et déposé en mairie de BASLY,

Vu le procès-verbal de carence concernant la limite non définie entre le chemin rural n°20 dit du Goulet et la parcelle figurant au cadastre section AA numéro 206 compte-tenu de l'impossibilité de contacter monsieur Léon DUPONT,

Vu la condition d'engager une procédure judiciaire si la commune veut connaître la limite entre le chemin rural et la propriété DUPONT,

Vu la proposition verbale de deux propriétaires riverains de céder du terrain privatif à la commune pour agrandir le passage du Goulet,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 8 voix contre et 2 abstentions de refuser la cession de terrain privée proposée et de ne pas engager de procédure judiciaire.

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2012 DU SYNDICAT DES EAUX

Un exemplaire du rapport annuel d'activité 2012 du S.I.A.E.P. est remis à chaque conseiller municipal.

Ce rapport est présenté à l'assemblée en abordant les points les plus marquants. Ce document est la disposition du public en mairie.

QUESTIONS DIVERSES

M.GAUQUELIN :

TAILLE DES PEUPLIERS- TERRAIN DE SPORTS

La taille des peupliers a été confiée à l'entreprise HEBERT de BASLY.

INVENTAIRE DE L'ÉGLISE ST.GEORGES DE BASLY

Vu la proposition d'inventaire de l'église St. Georges de BASLY formulée par la paroisse St. Régnobert de la Côte de Nacre en date du 10 février 2014,

Vu les conditions pécuniaires induites par cette proposition (20€/tranche de 100 habitants de la commune)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal passe au vote : 3 voix pour, 3 contre et 4 abstentions.

En conséquence, la question sera revue à une prochaine séance de conseil municipal (prochain mandat électif).

COURRIER RELATIF A UNE PREEMPTION COMMUNALE DE 1996

Le Maire donne lecture d'un courrier en date du 12/11/2013 d'un habitant de BASLY relatif à une préemption communale de 1996.

M. PENVERN

Mises aux normes » handicapés » des accès publics

Report de 3 à 9 ans à confirmer

Loi ALUR

Détermine les compétences pour l'élaboration des P.L.U.

ORGANISATION DES ELECTIONS

Le Maire présente les conditions d'organisation des futures élections municipales : tenue du bureau de vote avec présence obligatoire d'un assesseur de chaque liste plus le maire et nomination obligatoire d'un secrétaire pour le PV des élections.

La séance est levée à 22 h 30.